L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 9 OCTOBRE 1894. | 68me Année.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 9 OCTOBRE 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demande, Vente et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 5e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par le shérif, à la Bourse des Encanteurs, la grande propriété connue comme The People's Slaughterhouse, ensemble avec tous les abattoirs, moulins, chaudières, machines, parcs, outils et tous les appareils y appartenant, ainsi que toutes les franchises obtenues de la ville de la Nouvelle Orléans et du Bureau de Santé de l'Etat; au morceau de terre situé au coin des rues Howard et Cypress.

Par Carlos Derbès, au No 42 rue Royale, 8 000 livres d'école en français et en anglais et un fort lot d'ouvrages littéraires.

L'Etat et la Question de la Prime.

Que l'invention de M. McKinley—l'établissement du régime de la prime accordée aux sucres indigènes—invention qui n'en était même pas une, puisque ce n'était qu'une maladroite imitation de ce qui se faisait depuis longtemps en Europe,—ait été un grand malheur pour la Louisiane, dont elle rendait la principale industrie profondément impopulaire, cela n'est plus mis en question. Tout le monde l'admet aujourd'hui, même les républicains qui ont voté la loi, pour se venger d'un Etat qui, jusque-là, s'était montré le plus carrément, le plus obstinément démocrate de tous ceux de l'Union.

Que cette même loi ait mis les Etats-Unis dans une fausse position vis à vis de certaines puissances auxquelles on accordait étourdiment l'entrée libre de leurs produits, sans se demander si les conditions financières et économiques du pays ne forceraient pas bientôt le législateur à revenir sur une pareille concession, cela est indiscutable. C'est ce qui arrive, en effet, pour l'Allemagne, qui, se voyant, au moment où elle s'y attendait le moins, privée d'avantages qu'on lui avait octroyés bénévolement, proteste et s'apprête à user de représailles.

Qu'enfin la suppression brusque, violente de la prime, au mois de juillet, soit non-seulement une injustice criante, mais un vol véritable, puisque tous les travaux de culture de cette année avaient été accomplis; puisque toutes les dépenses et avances avaient été faites, en vue précisément de cette prime, concédée au principe par la loi, reconnue et validée pratiquement par l'administration, personne ne peut le nier.

Le fait est qu'il est impossible de plus accumuler les fautes, les injustices, les maladresses que ne l'a fait le Congrès, en cet an de malheur 1894. A l'extérieur, il s'est mis sur les bras une foule de petits tracas, dont il aura de la peine à se tirer. A l'intérieur, il n'a satisfait à peu près personne et mécontenté à peu près tout le monde. Il semble même qu'il ait pris un triste plaisir à traiter en ennemis ses meilleurs amis, à se jouer de lui avoir été fidèles; il semble que tout ait été combiné par lui, d'un côté pour ruiner la Louisiane, en lui enlevant tout à la fois, la prime et les droits d'entrée; et de l'autre, pour lier les mains à l'administration, en cas qu'elle voulût venir avec secours de nos planteurs.

On sait où en est l'affaire aujourd'hui. A Washington, le secrétaire du Trésor est poursuivi devant la Cour Suprême du District de Colombie, pour le forcer à continuer son inspection dans nos campagnes, comme les années précédentes, en vertu de la loi sur la prime qui doit, nécessairement, autant au point de vue de la légalité qu'à celui du bon sens, s'appliquer à la récolte de cette année.

Nous n'avons pas grande confiance dans les résultats de ce procès. Il est assez difficile d'exiger de M. Carlisle qu'il maintienne en activité un bureau qui a été, en fait, aboli par le Congrès, puisque ce dernier n'a voté aucune allocation à cet effet. Comment le Secrétaire du Trésor ferait-il travailler des employés, quand le montant représentant leurs salaires, a été biffé du budget des dépenses?

Mais voici qui est plus sérieux. Ce sont les planteurs eux-mêmes qui, cette fois, se sont mis en mouvement et ont pris la direction de l'affaire. Ce sont eux qui vont faire les inspections à leurs frais. Toutes les mesures ont été prises pour donner à ce travail un caractère d'authenticité indiscutable. Le procédé est, du reste, aussi peu compliqué que fort ingénieux. Il consiste tout simplement à reproduire, au nom des planteurs, exactement le même travail que les anciens employés du gouvernement; à refaire les mêmes constatations, à remplir les mêmes formules.

C'est ici que le Bureau d'Agriculture de l'Etat a eu la bonne et heureuse pensée d'intervenir. Il ne peut faire pour son compte aucune dépense — son budget ne le lui permet pas; mais il s'engage à surveiller les opérations; il les approuvera, il les revêtira de sa sanction officielle. Ce ne sont plus de simples particuliers qui vont réclamer; c'est l'Etat lui-même en quelque sorte, puisque tous les travaux soumis soit au Congrès, soit aux tribunaux, auront été surveillés avec soin par lui, approuvés par lui et seront couverts de sa sanction et de sa signature.

Les planteurs et le Département de l'agriculture sont déjà entrés en communication. L'entente la plus étroite, la plus cordiale sera bien facile à établir, entre gens qui ne demandent qu'à s'entr'aider, à se donner un mutuel appui. Il est impossible que, soit le Congrès, soit aucun quelconque puisse donner d'un certificat fait sous de pareils auspices et revêtu d'une pareille homologation.

On ne saurait assez féliciter et remercier l'Etat de l'appui qu'il accorde en cette circonstance critique aux planteurs. [illegible] ce sont les planteurs qui [illegible] l'Etat; ce [illegible] le plus clair, [illegible] qu'il [illegible] de leur [illegible] du succès de l'œuvre, à cause de la difficulté qu'il y avait à faire accepter, soit par le Congrès, soit par les Cours de justice, des certificats qui ne seraient revêtus que d'un caractère privé. Nous croyons que, cette fois, leur incrédulité cessera. Il est impossible de donner à des documents comme ceux que l'on prépare, un plus haut caractère de véracité et d'authenticité.

Une Enquête sur l'Opinion de nos Planteurs.

Nous ne croyons pas que les élections congressionnelles aient jamais été, dans le pays politique de la Louisiane, aussi ardentes, aussi passionnées que ne le seront celles qui se préparent.

Elles prennent, en effet, un caractère tout particulier, absolument nouveau dans notre Etat. Il s'agit bien toujours de l'éternelle lutte entre les deux grands partis démocratique et républicain; mais le personnel est tout-à-fait changé. La lutte a lieu, cette fois, entre anciens frères d'armes, ayant combattu longtemps sous le même drapeau. Il y a, d'un côté, les planteurs restés fidèles à la démocratie; de l'autre, les séparatistes.

Ce qu'il y a de plus curieux dans l'imbroglio qui excite si vivement les esprits, à l'heure qu'il est, c'est que, de part et d'autre, on est animé des mêmes sentiments, soit en politique, soit en économie politique. C'est, des deux côtés, même cruel désappointement, même dépit, même indignation. Seulement, les uns croient trouver dans le parti républicain le redressement de leurs justes griefs; les autres pensent qu'ils y réussiront mieux, en restant dans le parti auquel ils appartiennent depuis longues années.

La question est de savoir quelle est celle des deux factions qui l'emportera sur l'autre. Un de nos confrères d'outre-Canal, le *Picayune*, a eu l'idée d'adresser une lettre circulaire à tous les planteurs de la région sucrière, pour savoir quelle est leur opinion sur le mouvement séparatiste inauguré récemment, et pour quel candidat, démocrate ou républicain, ils sont décidés à voter.

Sur 888 circulaires envoyées par lui, le *Picayune* n'a reçu que 237 réponses, un peu plus de 26 pour cent du total. C'est évidemment insuffisant pour asseoir une opinion quelconque sur la façon de penser de la majorité de nos planteurs. Encore, sur les 237 réponses en comptant-on 48 qui refusent de se prononcer. Restent donc 189 opinions exprimées sur un chiffre de 888.

Il y a bien, sur les 237 lettres répondues, 128 déclarations en faveur du mouvement; mais se obstiner ne peut donner une idée juste de l'opinion de la majorité. Comme il arrive toujours en pareil cas, ne sont les promoteurs ou les partisans d'un schisme, qui déploient la plus d'activité. Les conservateurs sont, en général, plus lents, plus réservés. On ne pourra porter un jugement sur la situation que quand on connaîtra la pensée des 651 planteurs qui ont jusqu'ici gardé le silence et qui peut-être ne le rompront que le jour où ils iront déposer leur vote dans l'urne.

Le *Picayune* n'est probablement trop pressé de publier sa liste. Qui sait si, dans quelques jours, les chiffres qu'il nous a donnés ne seront pas complètement changés et les proportions renversées? Il faut cependant le remercier de cette enquête. L'idée est juste et mérite d'être mise plus souvent en pratique.

Un Peuple Nouveau qui s'élève.

Décidément, la fortune favorise les Japonais et, s'il faut en croire les rapports qui arrivent de toutes parts du théâtre des hostilités, ils méritent les succès qu'ils obtiennent. Ils ont une armée bien disciplinée, bien équipée, conduite par des chefs habiles, connaissant à fond leur métier. Aucune déprédation de leur part; partout où ils passent, ils paient tout ce qu'ils consomment; ils savent même se gagner les populations, et l'on cite une foule de Coréens qui s'engagent dans leurs régiments et grossissent leur armée, à mesure qu'elle s'avance en pays conquis.

On a beaucoup exagéré les conditions qu'ils voulaient imposer à la Corée; il ne s'agissait que de réformes administratives extrêmement sages et qu'approuvent hautement tous les amis de la civilisation et du progrès. L'ordre qu'ils apportent dans tout ce qu'ils entreprennent, le respect qu'ils ont pour les propriétés d'autrui, la sagesse, la prudence qui guide toutes leurs mouvements—tout cela rend bien difficile une intervention active des puissances européennes et des Etats-Unis. C'est un peuple nouveau qui naît à la lumière, à la civilisation, qui est peut-être appelé à exercer une immense et bienfaisante influence sur l'avenir du continent asiatique.

On a de la peine à s'expliquer les progrès intellectuels, scientifiques, moraux et sociaux qu'il a faits, l'immense chemin qu'il a parcouru en moins de vingt ans.

Les dernières nouvelles.

Des nouvelles reçues hier soir de Scranton, Miss., laissent craindre que de sérieux dégâts n'aient été causés à la voie du Chemin de fer Louisville et Nashville, par la tempête.

Toutes communications télégraphiques par les "Western Union" sont interrompues par suite de la rupture des fils.

Ant. Castel.—Voici un de nos plus anciens, de nos plus habiles, de nos plus honnêtes commerçants, M. Ant. Castel, qui rentre aujourd'hui dans l'arène et vient d'ouvrir un superbe magasin, rue Royale, coin de la rue Dumaine.

Nos lecteurs connaissent depuis longtemps la spécialité de M. Castel: la faïence de toute provenance et de toute qualité; les articles de ménage — commerce extrêmement varié et qui pour être exercé convenablement, demande une longue expérience. Sous ce rapport, M. Ant. Castel ne laisse rien à désirer. On trouve chez lui un assortiment des plus complets et des plus choisis. Depuis de longues années, il a pu se mettre en relations constantes avec les meilleures fabriques—ce qui lui permet de n'offrir au chalandage de la marchandise de première qualité et aux prix les plus raisonnables. C'est, avant tout, une maison de confiance que celle de M. Castel et c'est pour nous un devoir en même temps qu'un plaisir de le recommander au public.

LES GUERRIERS DU FILS DU CIEL.

A l'occasion des récents exploits des malheureux Chinois, il est parmis de parler de quelques particularités concernant leurs mœurs et coutumes.

Le premier nom que reçoit un petit Chinois au moment où on lui rase la tête, quatre semaines après sa naissance, s'appelle son "nom de lait". Ce n'est souvent qu'un numéro d'ordre, comme *Ayam, A-sam, A-luk*, c'est-à-dire No 1, No 2, No 3, etc. Il le porte jusqu'au moment où il entre à l'école et où il en prend un autre en rapport avec les qualités intellectuelles qu'on lui suppose, ou qu'on lui souhaite par exemple: *Mérite naissant, Ecriture élégante, Olive qui va mûrir, Encore parfaite*, etc.

Quant au nom de famille, il s'énonce toujours le premier avant le prénom.

Les filles n'ont qu'un "nom de lait" comme *Fleur, Belle sœur, Pierre précieuse*, etc., qu'elles échangent en se mariant contre un surnom, tel que *Fleur-de-Jasmin, Lune argentée, Parfum exquis*, etc. Mais, en parlant d'elles, on les désigne alors par le nom de famille de leur mari, suivi de leur nom de famille propre, comme on dit chez nous, Mme X..... née Z.....

D'autre part, ce mari a pris lui-même, à l'occasion de son mariage, un troisième prénom qui sert désormais à le désigner, tant qu'il restera au service de l'Etat, [illegible] quadriennal. Enfin, s'il est [illegible], il en adopte parfois un [illegible] de famille, comme [illegible] Wo [illegible] Ah Foy [illegible] un dernier à sa

NOUVELLES AMÉRICAINES.

—Il vient de mourir à Boston un homme bien connu, Oliver Wendell Holmes, qui, comme littérateur et comme médecin, occupa un rang élevé dans sa ville natale.

Ses premières études furent celles de tout le monde; mais avec les années se développa chez lui le goût des choses de l'esprit, et, à l'âge de 16 ans, il publiait ses premiers poèmes. Ses succès l'encouragèrent à persévérer dans cette voie où le sollicitaient ses goûts, ses connaissances: il traduisit l'*Œnéide* et écrivit plusieurs œuvres d'imagination. Travailleur infatigable, il étudia le droit d'abord, la médecine ensuite; mais il était possédé du démon de la plume et c'est à cette plume qu'il dut ses plus douces satisfactions. Son cerveau, perpétuellement en ébullition, créait sans cesse, créait toujours; aussi la liste de ses œuvres serait longue à publier. C'est le genre humoristique qui lui convenait le mieux, et il se laissait volontiers entraîner vers son penchant pour la bienveillance.

—M. Wilson n'a pu échapper à un *interview* à son retour en Amérique l'autre jour; il a dû entretenir son interlocuteur-journaliste de son voyage d'outre-mer et de son discours au dîner que lui a donné la Chambre de Commerce de Londres.

"Ma meilleure réponse à tout ce qui s'est dit dans la Presse, est mon discours que M. le Major McKinley critique. S'il faut en croire les bruits, le major s'est contenté de prendre une partie de ce que j'ai dit pour y jeter quelque ridicule, laissant l'autre partie comme n'ayant aucune portée. Je savais que tout ce que je dirai serait faussement interprété par les Américains, par les orateurs et les journaux protectionnistes."

Interrogé à l'égard des *Trusts*, M. Wilson a répondu qu'il n'avait pas eu le temps de s'en occuper cette année, mais l'avait fait en 1889, et qu'alors il avait écrit sur la question une série d'articles pour le *Sun*. "En Angleterre, les *Trusts* sont inconnus. Les concurrents peuvent y venir de partout.

"Le syndicat anglais qui possédait les mines de charbon de la Nouvelle Ecosse, paraît heureux de s'en être défait. De fait, le charbon bunker était sur la liste du libre-échange dans le bill McKinley. Les navires étrangers pouvaient et peuvent encore acheter du charbon de la Nouvelle Ecosse à Boston, à New-York, ou dans tout port américain, sans l'impôt, et cependant ils préfèrent acheter des charbons du Maryland et de la Virginie."

—Si vous n'étiez pas élu à la Chambre, lui a demandé son *interviewer*, le peuple de la Virginie de l'Ouest vous élirait au Sénat.

—Je préfère la Chambre a répondu M. Wilson, c'est un champ bien plus attrayant."

—L'ex-gouverneur André G. Curtin de la Pennsylvanie vient de mourir à Bellefonte.

—Le sénateur Blanchard quittera Washington incessamment en destination de la Louisiane. Il viendra passer quelque temps en Europe. A Paris, il a rencontré plusieurs fois notre ambassadeur, M. Eustis.

—On s'attend à une décision prochaine de la part de M. Cleveland à l'égard du différend entre le Brésil et la République Argentine—question de frontières.

—A Massillon, dans l'Ohio, on a tenté de pendre sans formes de procès un nommé Weimer, sous le coup d'une accusation d'incendiaire. La corde était déjà passée à son cou, mais un mouvement qu'il fit la déplaça. Les plus réfléchis des assistants parvinrent alors à dissuader les autres à livrer l'accusé à la justice.

LE BETAIL AMERICAIN.

Le développement pris par l'importation en France des bœufs américains provoque, dans le monde agricole, les préoccupations les plus vives et les plus légitimes. A un point de vue plus général, il y a là un fait qui commande, de la part des Pouvoirs publics, l'attention la plus vigilante. L'avilissement des prix de la viande sur pied, s'il atteint certaines limites, entraînera certainement un abandon plus ou moins partiel de l'élevage.

Le temps est passé où l'on pouvait considérer l'expédition en France des bœufs américains comme une tentative dont le succès paraît fort aléatoire et dont les résultats ne pouvaient, en tous cas, — étant donné le bas chiffre de l'importation, — exercer sur les cours une dernière influence. Au début non seulement les envois étaient peu considérables; mais fatigués par la traversée, souvent contaminés en raison des défectuosités de leur installation à bord, les animaux arrivaient à Paris dans des conditions qui les plaçaient, au point de vue du consommateur, dans une situation très inférieure au bétail français mis en vente.

Aujourd'hui, rien de semblable. Le bétail américain n'a plus à supporter qu'une traversée de huit à dix jours, pendant lesquels il est nourri de maïs. Le capitonnage des stalles dans lesquelles il est placé le met à l'abri des accidents nombreux auxquels il était jadis exposé. Il arrive à la Villette dans un état de propreté et de fraîcheur qu'il peut être vendu au même prix que le bétail normand, ou une exactement que celui-ci est obligé de modeler ses prix sur ceux du bétail américain. Ajoutons que les expéditeurs de ce dernier affirment pouvoir lutter jusqu'à concurrence du prix de 1 fr. 20 le kilogramme, prix ruineux pour nos éleveurs.

Cette affirmation ne saurait surprendre. Les terres où paissent les troupeaux américains sont louées à des prix très minimes et ne supportent presque point d'impôts. Ces troupeaux sont élevés en liberté et surveillés seulement par des hommes à cheval, à raison de plusieurs milliers de têtes par gardien.

Que l'on compare ces frais généraux à ceux qu'entraîne l'élevage en France, sur un terrain grevé de lourds impôts et dans des étables avec un personnel nombreux. On se rendra compte immédiatement de l'inégalité de la lutte entre l'éleveur français et l'expéditeur américain.

Il n'est donc pas surprenant que, dans la période du 1er mai au 1er août de cette année, l'importation des bœufs américains par le Havre ait atteint un total de douze mille têtes. Si elle devait se maintenir dans ces limites—et tout indique qu'elle s'accroîtra encore—l'importation américaine aurait pour conséquence d'enlever, chaque année, au profit des Américains et au détriment de la ferme française, une trentaine de millions. C'est, au contraire, la maîtrise des spéculateurs américains sur le marché de La Villette où ils pourront, à un moment donné, provoquer des mouvements de cours, suivant leur intérêt et contrairement au nôtre.

Qu'on remarque bien, d'ailleurs, que si l'apport de bœufs américains fait baisser les cours du bétail sur le marché de La Villette, cette baisse n'a point profité, jusqu'ici du moins, au consommateur. Comme on a de trop fréquentes occasions de le constater, les intermédiaires seuls profitent des variations de prix, du moins quand elles s'exercent dans le sens de la baisse. On sait qu'au contraire, la plus légère hausse a sa répercussion immédiate dans les prix exigés du consommateur.

En prenant les mesures nécessaires pour limiter ou rendre moins profitable aux expéditeurs l'introduction du bœuf américain sur le marché français, on ne s'expose donc point à atteindre le consommateur. En fût-il autrement, qu'il faudrait encore considérer qu'il vaut mieux payer la viande un peu plus cher que de voir disparaître, par l'impossibilité de la lutte, une des branches importantes de la production nationale.

Duplumeau a décidément beaucoup d'esprit:

—Savez-vous quelle différence il y a entre la *Dame Blanche* et mes affaires? demande-t-il à un de ses amis.

—Pas du tout!

—Eh bien! mon cher, c'est que la *Dame Blanche* vous regarde et que mes affaires ne vous regardent pas.

DE TOUT UN PEU.

La congrégation de l'Index, dont il est beaucoup question en ce moment à propos de l'interdiction de *Lourdes*, comprend trente-quatre membres, tous cardinaux, nommés directement par le pape. Son préfet actuel est le cardinal Mazella, de la Compagnie de Jésus.

Ce sont de simples prêtres, appelés *consulteurs*, qui sont chargés de relever, dans les ouvrages dénoncés à la Congrégation, les passages de nature à motiver la mise à l'Index.

Les cardinaux prononcent ensuite, et si leur sentence est affirmative, elle est placée sous les yeux du Saint-Père, qui donne ou refuse sa signature.

Le décret de mise à l'Index n'est publié qu'après avoir été revêtu du sceau pontifical. Sa forme ne varie pas.

Le voici:

La Sacrée Congrégation de l'Index s'est réunie le..... Elle a examiné (ici le titre de l'ouvrage). Elle défend à tous de le lire et de le garder.

Et le pape a approuvé.

Un journaliste allemand, qui a vu récemment M. de Bismarck, raconte à ce sujet:

"L'ex-chancelier paraît bien vieilli. Il marche difficilement et a beaucoup de peine à se tenir debout. La voix est à peine perceptible et le débit est haché, pénible; malgré l'usage préalable de champagne et les précautions infinies du docteur Schweninger, le prince s'est interrompu plus de dix fois pendant son discours, les défaillances de mémoire sont fréquentes et la fatigue générale est des plus visibles."

Les autorités du royaume de Saxe viennent de prendre des mesures contre les abus du spiritisme.

Depuis peu, le droit de réunion spirite se trouve limité. Ainsi, à Chemnitz, les autorités ont interdit d'assister à toute séance spirite aux personnes qui s'y seraient trouvées en état de surexcitation nerveuse. Ordre est donné aux autres assistants de les éloigner au premier indice de malaise ou d'égarement.

Encore quelques noms de rues bizarres:

La rue Pas-du-Ménage, à la Rochelle; la rue des Trois-Cailloux, à Amiens; la rue de la Pomme, à Toulouse; la rue Courage, à Granville; la rue Porte-Mutin, à Saint-Amand; la rue Justice prolongée, à Reims; la rue de la Lampe, à Boulogne-sur-Mer, et enfin la rue du Coin-Menteur, dans la même ville.

Le comble du cybaritisme.

Une compagnie d'électricité de Hotteway City (Connecticut) a eu l'idée ingénieuse d'installer une communication téléphoniques entre l'église de la ville et le domicile particulier des oisilles paresseuses. "En cas de mauvais temps, dit le prospectus lancé par les promoteurs de l'affaire, en cas de maladie ou simplement lorsqu'ils voudront éviter la fatigue d'un déplacement les fidèles n'ont qu'à porter des récepteurs de l'appareil à leurs oreilles pour entrer en communication téléphonique avec la maison de Dieu et entendre la salutaire parole du prédicateur en chaire.

La Revue la *Nature* publie un résumé assez amusant d'une statistique récente, concernant le nombre de chevaux que possède la France à l'heure actuelle. Ce nombre est de 3 millions de têtes, soit un demi-million environ de moins que l'Allemagne. Sur ces 3 millions de chevaux, 7 à 800 000 sont employés au service des villes, 140 à 150 000 sont affectés à l'armée, le reste revient au travail agricole. On remarque, d'ailleurs, que l'effectif de la cavalerie urbaine tend à augmenter dans une proportion beaucoup plus forte que l'effectif des habitants, phénomène que l'on doit attribuer sans doute à la multiplication des omnibus, tramways et autres véhicules. Aussi Paris, qui, avant 1870, ne comptait que 70 000 chevaux, arrive maintenant au chiffre de 120,000 Sa ton, enfin, la somme de kilomètres parcourus chaque jour par ces 120,000 bêtes! Si l'on additionnait toutes les courses qu'ils accomplissent sur le pavé français en l'espace de vingt-quatre heures, on constaterait qu'elles équivalent à deux voyages et demi autour du monde, soit 25,000 lieues.

LES JAPONAIS EUROPÉANISANT

Les Japonais ont à peine mis le pied en Corée que ce pays s'européanise.

Une correspondance de Tokio dit que le ministre japonais à Séoul a obtenu du roi de Corée toutes les concessions et les réformes qu'il exigeait.

M. Otori a surtout insisté pour qu'il l'avoir les femmes, la reine comprise, n'aient plus d'influence dans le gouvernement, les jugeant hostiles aux Japonais. Le Roi a consenti à éloigner la Reine, laquelle a manifesté un grand dépit.

Un ministère a été aussitôt constitué à la façon japonaise: il est ainsi constitué:

Président du conseil: Kim Oko Shu.
Ministre de la guerre: Lo Yoshun.
Ministre des travaux publics: Gyo Inshu.
Ministre des finances et de l'instruction publique: Miog Tatsu.
Ministre de l'agriculture et du commerce: Kim Sokang.
Ministre de l'intérieur et de la Maison royale: Boku Tolyo.
Ministre des affaires étrangères: Kim Inchuku.
Ministre de la justice: Boku Ecko.

Une commission de réforme, simplifiant de la législation japonaise, a été établie et, sans retard, elle a décidé: l'abolition de l'esclavage, l'interdiction d'emprisonner sans jugement, l'envoi de plénipotentiaires auprès des gouvernements étrangers,—et un emprunt.

Le roi a pris le titre d'empereur, comme au Japon.

LA MAFIA ET LA VENDETTA.

De récents événements ont attiré l'attention sur l'effroyable misère de la Sicile. Il paraît que la pauvre île souffre aussi d'un autre mal dont on ne se doutait pas: elle se transforme, elle se modernise trop vite en sorte que les anciennes mœurs disparaissent pour faire place à d'autres qui ne les valent pas. C'est là du moins ce qu'apprend un écrivain sicilien, M. Luigi Capuana, qui a été le peintre exact et poétique de la Sicile d'il y a dix ans. Il était resté plusieurs années sans revoir les choses et les êtres qu'il aimait à décrire. Il les a revus, et il ne les reconnaît pas. Les mœurs anciennes ont subsisté: leur sens a changé. Le mot *mafia*, par exemple, signifie aujourd'hui une espèce d'association de malfaiteurs; un *mafioso* est un voleur; autrefois, *mafioso* "signifiait quelque chose de gracieux et de noble, de bizarre et d'exquis". Il y a donc du chemin parcouru.... A en croire M. Capuana, il n'y a pas jusqu'à la fameuse *vendetta* qui n'ait perdu de son caractère romanesque. Ainsi, dans le bon vieux temps, les hommes qui voulaient s'entretuer s'avertissaient chrétiennement de leurs desseins en se mordant l'oreille: on peut voir cela dans *Chevalerie de village*; maintenant, ils n'y mettent plus tant de galanterie: ils s'attendent au détour d'un chemin, tout simplement, aussi traîtreusement que possible. Il n'y a plus de brigands, j'entends de brigands honnêtes, loyaux, chevaleresques; ceux qui détroussent encore les chemins exercent leur métier sans aucune grâce, en vulgaires escrocs, et ne méritent aucun intérêt. M. Capuana constate tout cela avec tristesse, mais sans vouloir en tirer des conclusions trop sévères pour son île natale; il espère que la Sicile traverse une période de transition, n'étant déjà plus la vieille Sicile sans être encore la Sicile nouvelle. Que sera cette Sicile nouvelle dont il nous annonce la formation? C'est ce qu'il ne dit pas. En tout cas, elle ne sera point le même que celle que M. Capuana a décrite; il est bien que le poète ne se reconnaît pas.

June 4, 1894 that is the date of a letter from Mr. Jas. E. Brown, 524 Pacific Ave., Dallas, Tex.—He lost his strength from overwork, like so many others, and took

Brown's Iron Bitters.

[illegible]

BROWN CHEM. CO. Balto., Md.

Nous Garantissons la Pureté de nos Produits.

—TELEPHONE 1016.

TO-KALON

DEPOT DE VINS.

Ancien No 129, Nouveaux Nos 537 & 541

Rue Royale, coin Toulouse,

NOUVELLE-ORLEANS

VINS ROUGES,
Vins Blancs, Sauternes et Riesling
TO-KAY.
Angelica, Macadoile, PORTO, SHERRY, CHABLIS, Blackberry Brandy, BRANDY
Le plus pur venant du Maine, etc.

Tous les Ordres Sollicités sont Immédiatement Remplis.

Toute Marchandise achetée est délivrée sans frais à domicile.

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT.
24 août—1an

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Coin des rues White et Lafayette.—Nouvelle-Orléans, 9 octobre 1894. — Les actionnaires de cette Compagnie sont, par la présente, notifiés qu'une réunion spéciale aura lieu au bureau de la Compagnie le 9 novembre 1894, à l'heure de 11 heures midi, dans le but de décider finalement et oui ou non ils adopteront l'électricité.

L. N. PETITPAIN, Secrétaire.
9oct—30f

Association de Bienfaisance New Lusitanos.

Nouvelle Orléans 8 octobre 1894.

A l'élection annuelle tenue ce jour, les officiers suivants ont été élus pour l'année courante:

*L. Cipriani Président. *Chas. A. Desporte 1er Vice Président. *Ant. Guerreiro, 2nd Vice Président. *E. O. Sander, Secrétaire aux Minutes. *Jos. Rojas Jr, Secrétaire aux Finances. *Jos. Pumida Trésorier. *R. P. Coman, Collecteur. *Emil Berrera, Grand Maréchal. *Dr J. N. Charbonnet, Médecin.

*Réélu.

A. O. SANDER,
9oct—1f Sec. aux Minutes

INSTITUT MATTHEY-PICARD

372 Avenue de l'Esplanade.

Pensionnat et Externat pour jeunes filles.

Recommence ses cours le 3 septembre 1894
Classe d'Espagnol. 10août—2m, DMorV

Professeur de Français.

Madame LOUISA LAMOTTE (9 diplômes obtenus en France, à Paris, et 29 ans d'enseignement) forcément retenue à la Nouvelle-Orléans, cet automne, désirerait trouver des leçons de français, et les donnerait, soit dans sa famille, 200, rue des Français, soit à domicile.

Ecrire à l'adresse indiquée. 22 sept—1m

(Bureau du Board de Liquidation de la Dette de la Ville.—Chambre 5, Hôtel de Ville. Nouvelle-Orléans, 13 septembre 1894.)

Rachat du montant total des bons de la ville de la Nouvelle-Orléans dont avis pour cent.—Avis est par le présent donné que conformément à la Section No 1 de l'Acte No 85 de la Législature de l'Etat de la Louisiane, session de 1882, la ville de la Nouvelle-Orléans rachètera le 1er janvier 1895 tout ces bons de six pour cent dont la date a été prolongée, émis d'après et par l'autorité dudit acte et dès il numérisement comme suit:

$1,000 bons numérotés 1 à 5,935 inclusivement.
$500, bons numérotés 1 à 132 inclusivement.
$100, bons numérotés 1 à 101 inclusivement.
$50, bons numérotés 1 à 470 inclusivement.

Avis est aussi donné que tous les intérêts sur lesdits bons cesseront sur et après cette date.

E. M. WALMSLEY, Président.
T. WOLFE JR, Secrétaire.
15 sept—au 1er jan

ASSEMBLÉE
—DU—
TROISIEME DISTRICT!!!

Dimanche-soir, Dimanche le 7 Oct., à midi, Ed. N. Pugh, Joseph Wilkerson, Juge Taylor Beattie.

Le 8 Oct., Hôtel de Ville, Fortune Aux-Cloches, à midi, H. A. Henry McCall, Ed. N. Pugh, Juge Taylor Beattie, Jos. Wilkerson.

Le 10 Oct., Mercredi, à midi, à Plaquemine, Hôtel de ville, Jos. A. Wade, Jos. Wilkerson, Juge Taylor Beattie.

Dimanche, le 14 à midi, à la maison de cour de Napoléonville, Juge Walker Guion, L. H. Pugh, W. M. Howell et Juge Taylor Beattie.

Lundi, le 15 Octobre, à midi, à Labadieville.

Des Assemblées Distinguées se tiendront aux endroits suivants; les dates en seront fixées plus tard: Thibodeaux, Lockport, Houma, Patterson, Franklin, Glenoe, Jeanerette, Plattenville, Nouvelle-Iberia, St Martinville, Pont Breux, Lafourche, Abbeville, Lac Charles, et dans d'autres endroits dans Calcasieu et Cameron.

4 oct—7 et 21m

Magasin du Bon Marché
61.....RUE ROYALE.....61
F. A. BRUNET
Horloger - Bijoutier - Joailler
Grande variété de Dessins pour Médailles, Insignes d'or et Argent fabriqués spécialement pour Ecoles, Couvents et Institutions à des prix défiant toute concurrence.

C. LAZARD & CO, LDT.
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—1an—Dim Mar Jeu Sam

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 68 rue Royale.

Capital payé	$300,000 00
Actif, 1er janvier 1894	969,007 28
Surplus	156,016 72

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS LAUDUMIEY, CHS. D. FOUCHER, OCTAVE LABARRE.
18 juin94—1 an

VERITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK
PURGATIFS et DEPURATIFS
Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle, contre les
ENGORGEMENTS D'INTESTINS
(Constipation, Migraine, Congestion, etc.)
Très contrefaits et imités sous d'autres noms.
Exiger l'Etiquette CI-JOINTE EN 4 COULEURS
Notice dans chaque boîte. DANS TOUTES LES PHARMACIES.

LES MERVEILLEUX
WEBER
EMERSON
ET AUTRES **PIANOS**
DE PREMIÈRE CLASSE.
Les meilleurs, moins chers et aux conditions les plus faciles.
JUNIUS HART,
1,001 ET 1,003 RUE DU CANAL.
1er sept—1 an—dim mar ven

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Actif, valeur réelle..... $3,820,329
Pertes réglées à la Nouvelle Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales
JULES TUYES, Agent-Résident.
29mai94—1an 39 RUE CARONDELET

THERMOMÈTRES MÉDICAUX
EXTRA-SENSIBLES DE LÉON BLOCH
Adoptés par MM. les Drs POTAIN, PASTEUR, PÉAN, PÉTER ET TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES
Tous nos instruments portent sa signature: Léon Bloch
A PARIS : 5, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
Dépôt à la NOUVELLE-ORLÉANS : J.-L. LYONS & Cie, 42 et 44, Camp.

AGENTS DE PLEYEL
L. GRUNEWALD CO.
La meilleure maison
D'orgues et de Pianos du Sud,
Pour le Bon Marché et la Confiance.
127 RUE CANAL.
Nouvelle-Orléans.
24 janv—1an

MALADIES NERVEUSES
Guérison certaine par le
SIROP HENRY MURE
Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris
POUR LA GUERISON DE
ÉPILEPSIE, HYSTERIE, HYSTÉRO-ÉPILEPSIE, DANSE de SAINT-GUY, DIABÈTE SUCRE
MALADIES du CERVEAU et de la MOELLE ÉPINIÈRE, CONVULSIONS, VERTIGES, CRISES NERVEUSES
MIGRAINES, INSOMNIE, ÉBLOUISSEMENTS, CONGESTIONS CÉRÉBRALES, SPERMATORRHÉE
Notice très importante envoyée gratis sur demande.
HENRY MURE, à PONT-SAINT-ESPRIT (France)
DÉPÔT A LA Nouvelle-Orléans : J. L. LYONS & Cie, 42-44, Camp.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $8,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs la Nouvelle Orléans, et ne avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
— DIRECTEURS A L